Image not found or type unknown

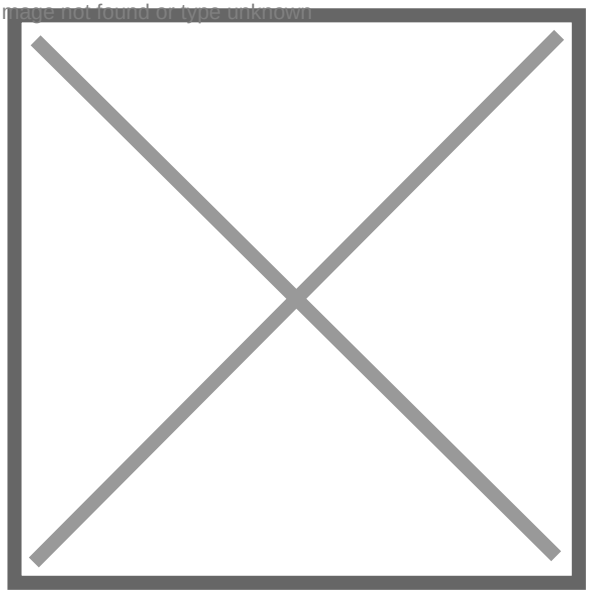

Certaine chose ne me parresse pas normal!!

Par **christelle66**, le **03/12/2009** à **10:48**

Bonjour,
mon mari rencontre de gros probleme a son travail on ne sait pas si c'est bien légal. Tout d'abord il n'exerce pas le poste pour lequel il la signé son CDI a l'origine vendeur piece auto dans un centre de réparation rapide, il a accepté une mutation pour se raproché de la maison mais là surprise sans avoir rien signé il fait la mécanique alors qu'il n'a ni passé de visite médical (il a des problemede santé et n'est pas censé fair deffort au travail) ni rien signé pour étre a ce poste!!! De plus il subit le harcelement de son supèrieur qui a la moindre occasion liu cri dessus, ex: suite a un accident de travail il à été accusé de fair semblant, de similé, des crtique de ce genre fait par le chef de centre auprès de ces collègue avec qui tout se passe bien. 2e voir
3e meilleur mécanno de l'atelier on lui reproche de ne pas fair de grosse mécannique (distribution...) alors que ce n'est pas son métier!! Sans parlé des remaque désobligente, humiliante.... c'est devenue trés dificile pour lui d'allé travaillé tout les matin!! pensé vous que c'est normal? que peut on fair?

Par **jeetendra**, le **03/12/2009** à **12:00**

[fluo]Direction Départementale du travail, de l'emploi et de la formation[/fluo]
76 Boulevard Aristide Briand
66100 Perpignan
04 68 66 25 00

Bonjour, le mieux pour etre fixé sur ses droits de salarié et faire cesser le harcellement au travail dont il est victime est que votre mari prenne rendez vous avec un inspecteur du travail

à Perpignan, adresse ci-dessus, courage à vous, bonne journée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés